

contenu du message

de [REDACTED]
à "enquelepublique.vendee3@orange.fr" <enquelepublique.vendee3@orange.fr>
date 19/10/18 12:38
objet Enquête publique Parc éolien des Marzières
pièce(s) jointe(s) 1 fichier(s) Non au proj...pdf (1.56 Mo)

Madame, Monsieur, la (le) commissaire enquêteur,

Ce message vous est adressé afin de vous manifester mon désaccord et mon atterrement quant à l'éventualité de la création d'un parc éolien aux abords du logis de Chaligny.

Ainsi que cela est expliqué dans la pièce jointe à ce message, le logis de Chaligny a fait l'objet de soins de restauration très attentifs et scrupuleux depuis plus de 20 ans afin de lui redonner toute sa dimension patrimoniale.

Le travail mené par monsieur Durante, travail passionné et reconnu par tous dans le département et au-delà, n'est par ailleurs pas réservé à son seul usage privé mais est également tourné vers l'ouverture aux autres et au partage de biens culturels par le biais d'organisation de manifestations dans les jardins et dans les bâtiments tout au long de l'année.

Le cadre paysagé très préservé du logis contribue beaucoup à son rayonnement et il serait regrettable que l'harmonie régnante ne soit totalement amoindrie par l'installation d'équipements dont la pertinence technique et économique n'est absolument pas démontrée, voire sujette à caution d'une part ; d'autre part dont l'insertion dans un milieu campagnard de type bocage n'est absolument pas réfléchi en terme d'impacts paysagers.

J'espère que vous entendrez ce message et saurez y consacrer toute l'écoute et l'attention qu'il mérite. Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, la (le) commissaire en quêteur, mes respectueuses salutations.

Agnès THOMAS

1

Non au projet de parc éolien des Marzières !

Plaidoyer en faveur de la protection de quatre Monuments Historiques :

Logis de Chaligny - Logis de la Chevallerie - Château de Bessay - Logis de la Popelinère

- Le parc éolien des Marzières comporterait huit éoliennes, d'une hauteur de pales de 90 m. Contrairement aux assertions du promoteur, ce projet occasionnerait une covisibilité désastreuse de ce parc éolien dans le paysage immédiat de quatre sites protégés au titre des Monuments Historiques. L'harmonie unique de leur site risque d'être gravement compromise par l'émergence d'éoliennes visibles depuis de multiples emplacements.

- Le logis de Chaligny à Sainte Pexine est l'un des logis vendéens les plus authentiques et les plus représentatifs des logis de la Renaissance en Vendée, comme en témoigne sa position pilote à l'exposition des maquettes au Musée de la Chabotterie. Il est situé dans un environnement encore préservé. Classé à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques en 1989, acquis en 1991 dans un état précaire, il a fait l'objet de travaux de restauration très importants étalés sur 25 années sous la conduite des architectes des Bâtiments de France.

Cette restauration unanimement reconnue et appréciée a été saluée par de nombreuses récompenses :

Le logis a reçu trois prix : deux prix de restauration (Vieilles Maisons Françaises en 1997, Association Culturelle du Pays Mareuillais en 2000), et un prix de création artistique Vieilles Maisons Françaises en 2002.

Les jardins, entièrement recréés, sont ouverts au public depuis 2001 et ont obtenu en 2007 le label Jardin Remarquable octroyé par le Ministère de la Culture et de la Communication.

Ces jardins figurent parmi les plus beaux de Vendée et attirent 10 000 visiteurs chaque année qui viennent s'imprégner de la sérénité des lieux. Des concerts de plein air y sont donnés. Au mois de septembre les Rencontres du Patrimoine et de la Création où participent 120 exposants artisans du Patrimoine ont attiré depuis six ans jusqu'à 5000 personnes. Les médias relaient largement cette manifestation considérée comme la plus importante de la Région dans ce domaine.

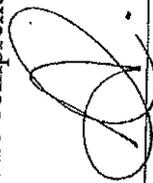
- Ce projet serait une atteinte grave au tourisme du Sud Vendée Littoral.

- Les éoliennes sont incompatibles avec les Monuments Historiques.

Je m'élève contre la dégradation des sites des Logis de Chaligny, de la Chevallerie, du Château de Bessay et du logis de la Popelinère et me prononce de la façon la plus défavorable contre ce projet.

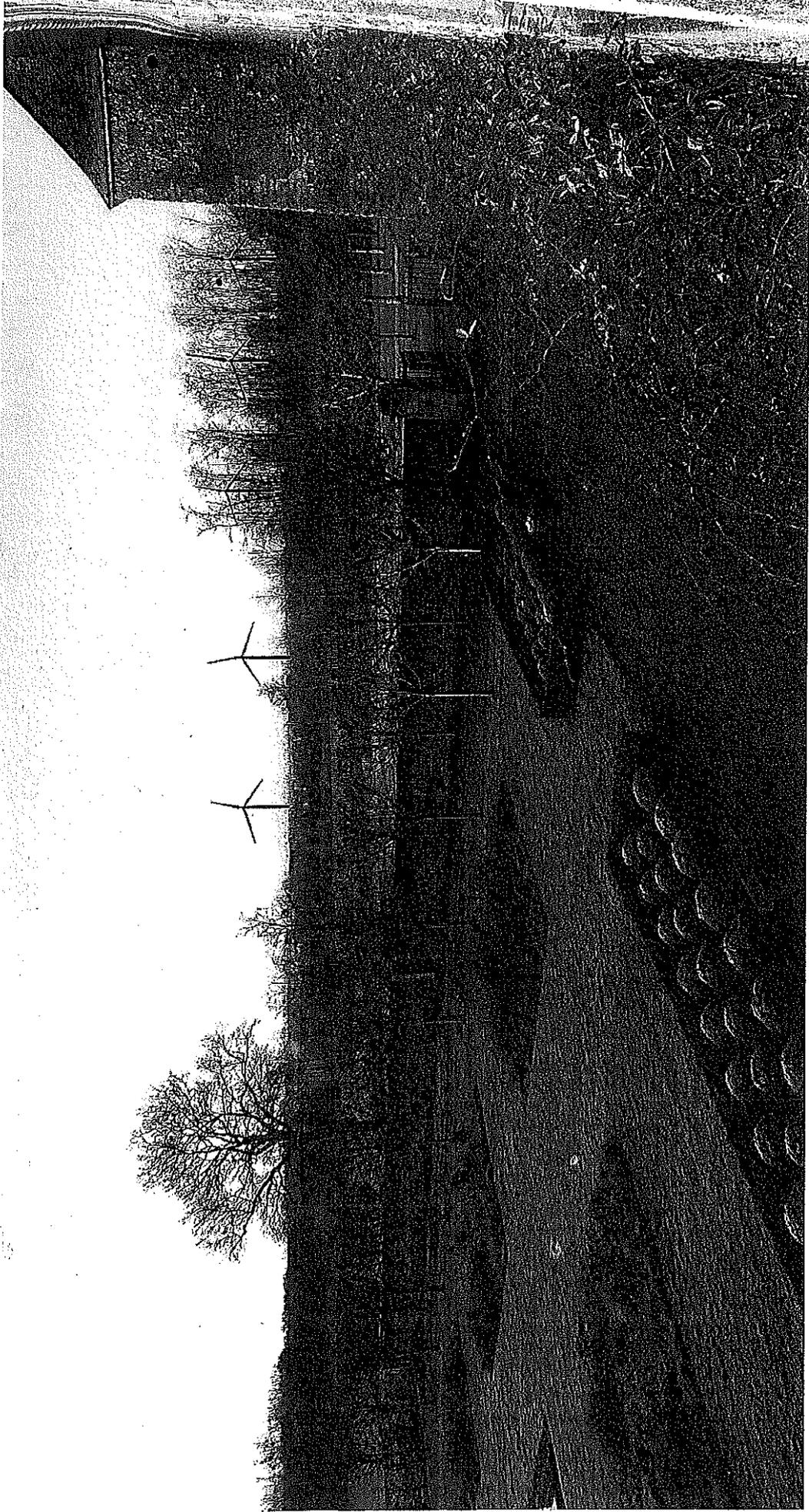
Merci de votre attention et de votre compréhension.

Nom : *Agnès Thomas*



Adresse :

224 me du Faubourg S^t Martin - 75010 Paris
membre de l'association 'Les amis de Chaligny' depuis 2002.



Logis de Chaligny **Simulation du parc éolien des Marzières vu des jardins**